



OBSERVATOIRE DES PÊCHES CÔTIÈRES NOUVELLE-CALÉDONIE

Rapport d'activité 2023



Sommaire

03

L'OPC, un maillon solide de coopération

04

Les visages de la pêche côtière

05

Rappel des objectifs de l'Observatoire

06

L'OPC, quatre années pour faire ses preuves

09

Objectif 1 : Collecter les informations

16

Objectif 2 : Améliorer les connaissances

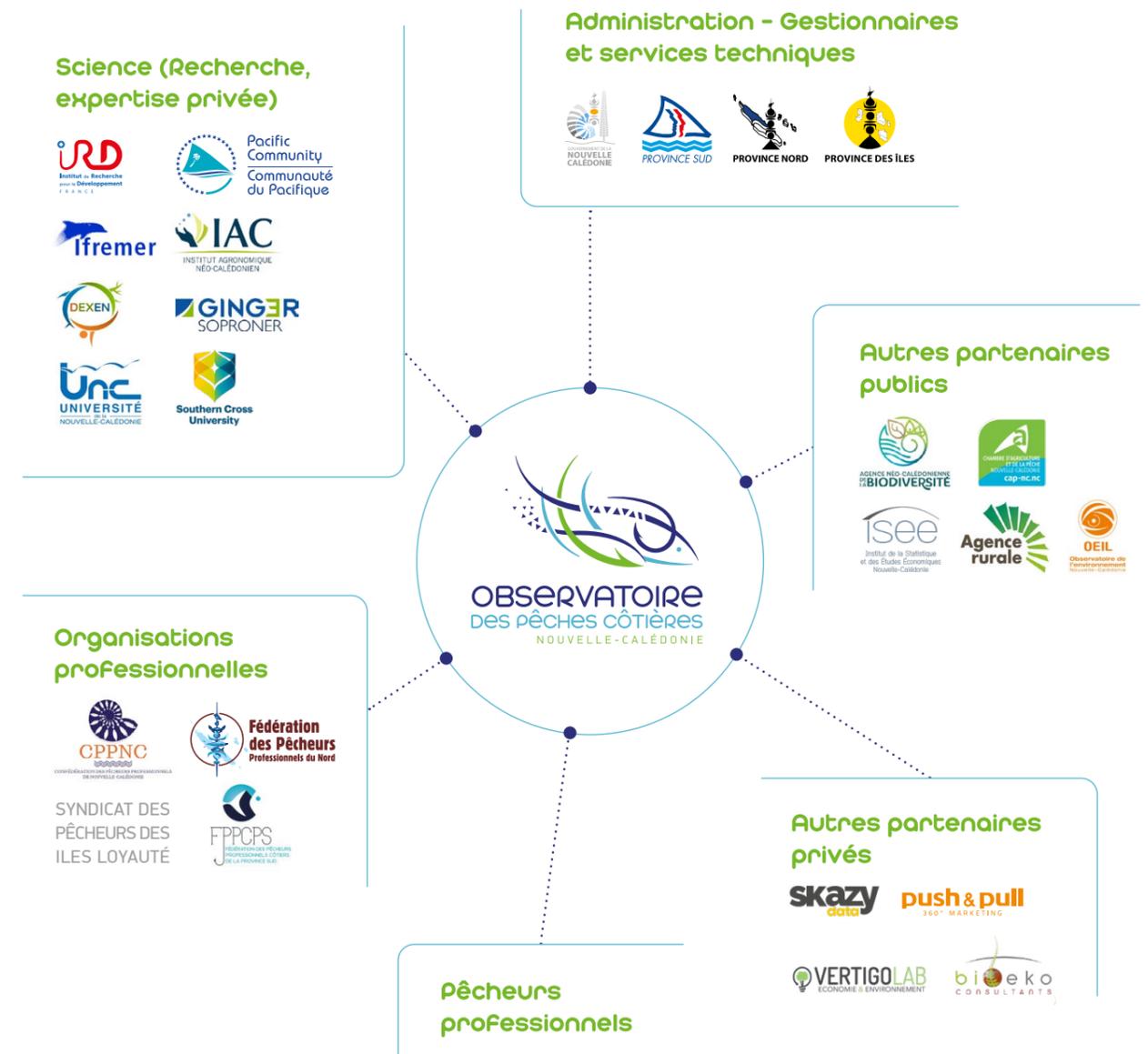
29

Objectif 3 : Informer et animer

© Matthieu Juncker

L'OPC, un maillon solide de coopération

Avec une équipe de quatre membres aux compétences complémentaires, l'OPC fédère un large ensemble de partenaires dynamiques et de bonnes volontés, qui sont indispensables à l'atteinte des objectifs collectivement fixés. Ce réseau de collaborateurs contribue à l'ancrage de l'Observatoire dans les réalités du terrain et dans le paysage institutionnel et scientifique local.



Les visages de la pêche côtière

Julien Pages

Agent d'accompagnement technique
Département de Bourail - DDDT province Sud



© Julien Pages

Calédonien titulaire d'un diplôme universitaire en gestion intégrée des zones côtières, cela fait maintenant dix ans que j'occupe la fonction de gestionnaire des pêches côtières en province Sud.

Comme dans la majorité des pays insulaires, chez nous, la pêche est une activité aux multiples facettes. Elle est non seulement une activité économique essentielle, mais aussi une pratique sociale du « coup de pêche » pour l'autoconsommation et les loisirs. Elle assure plus que jamais le rôle qualifié « d'amortisseur social » pour une subsistance indispensable.

Véritable outil d'aide à la décision, l'OPC contribue par ses travaux à éclairer les collectivités gestionnaires dans l'aménagement des pêcheries, veillant en particulier que les niveaux de prélèvements soient adaptés à la disponibilité des ressources et conserver ainsi les services écosystémiques rendus aux usagers.

Pour ma part, parmi les nombreuses collaborations et réussites avec l'Observatoire, on peut retenir en particulier pour la province Sud :

- > L'adoption d'une mesure de gestion relative à la limitation de l'effort de pêche par l'instauration de totaux admissibles de captures sur la pêcherie du crabe de palétuvier,
- > L'implication active des pêcheurs professionnels de la province Sud aux programmes scientifiques (suivi des cohortes de crabes de palétuvier, plan gestion perroquet à bosse...) qui permettent de s'assurer que les recommandations soient effectivement comprises, réalisables et transférables.

Je compte bien continuer sur cette lancée et tout mettre en œuvre pour convaincre de la nécessité de pérenniser l'Observatoire.

Jonas Brouillon

Ingénieur en traitement de données
SHS à l'IAC (Equipe TerAU)



© Jonas Brouillon

En Nouvelle-Calédonie, les activités de prélèvements à visée non marchande passent souvent sous le radar des statistiques « officielles » alors même que l'autoconsommation et les coutumes représentent une part non négligeable des produits pêchés. De ce point de vue, les travaux de l'Observatoire approfondissent d'une façon bienvenue les travaux antérieurement menés par l'IAC sur les activités de prélèvements. Le choix de s'intéresser à l'ensemble des captures des pêcheurs en adaptant les unités de mesures, autant que celui de mesurer les quantités circulant dans les coutumes, atteste d'un véritable renouveau méthodologique dans la mesure des pêches côtières.

Nous avons eu l'occasion de collaborer avec l'OPC en fournissant notre appui au traitement des données ainsi qu'à la mise en place de solutions d'enquêtes de type CAPI. Nous espérons bien continuer notre partenariat scientifique à l'avenir !

Yvy Dombal

Chargée des filières pêche au Service Milieux et Ressources Aquatiques (SMRA)
de la Direction du Développement Économique et de l'Environnement (DDEE) de la province Nord



© Yvy Dombal

Mon grand-père était un passionné de pêche à Poum, et c'est tout naturellement que nous avons appris à pêcher dès notre plus jeune âge, comme beaucoup de Calédoniens.

Aujourd'hui, la province Nord collabore étroitement avec l'Observatoire des Pêches Côtières (OPC), devenu un acteur incontournable. Son rôle est essentiel, à la fois pour animer et dynamiser la gestion des pêches côtières à l'échelle pays, et pour initier de nouveaux projets permettant de collecter et de valoriser les données liées à ces pêches. Dans un contexte difficile comme celui que nous connaissons actuellement, il est important, plus que jamais de pouvoir compter sur un outil tel que l'OPC. Grâce à sa rigueur de travail et aux relations solides qu'il entretient avec les professionnels, l'OPC contribue au développement durable de cette filière.

Il est primordial de se rappeler que la mer est notre source de vie, surtout dans nos îles du Pacifique.

Rappel des objectifs de l'Observatoire



L'OPC, quatre années pour faire ses preuves

L'année 2023 est une année pivot pour l'Observatoire des pêches côtières de Nouvelle-Calédonie. Porté par la Technopole de Nouvelle-Calédonie, dans le cadre du programme PROTEGE financé par l'Union Européenne, en seulement quatre années l'OPC a montré son utilité comme outil au service de la filière. Les objectifs ont été atteints, en établissant de façon pérenne un accès à des données halieutiques à l'échelle pays, une implantation au plus près des acteurs locaux et également la mise en place de nombreux suivis ayant démontré leur intérêt à éclairer les décisions de gestion quant à la durabilité de la ressource. Cette année a été marquée par un événement majeur, l'ATERPÊCHE, abordé en dernière partie de ce rapport d'activité.

► Sa mission

Produire, centraliser, valoriser, communiquer les données sur la pêche côtière afin d'éclairer les décisions.

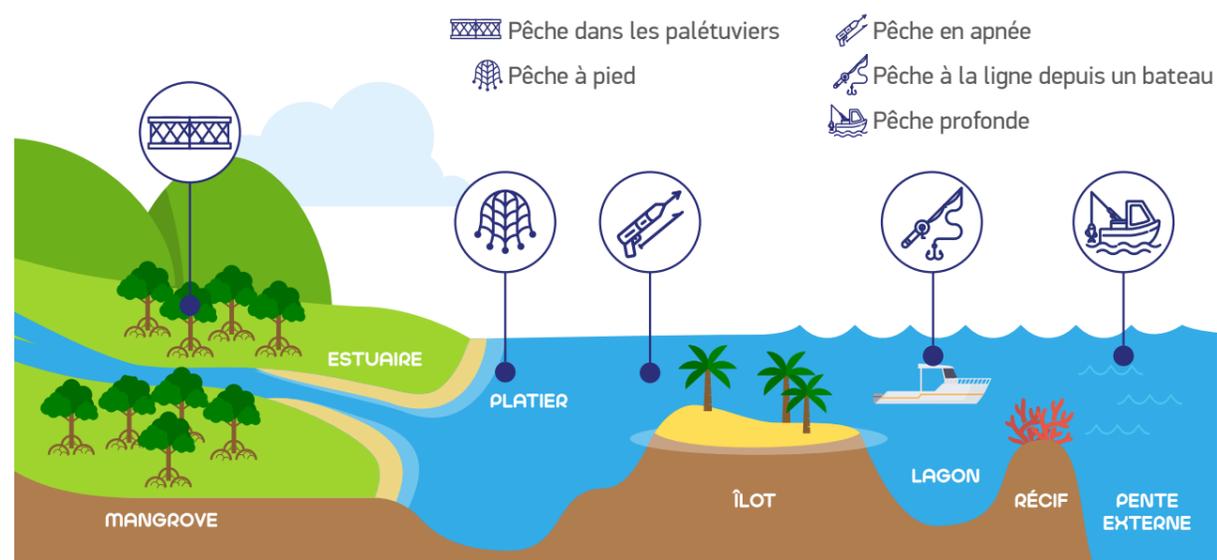
► Ses objectifs

- > Accéder, centraliser et exploiter les informations sur la pêche côtière
- > Améliorer les connaissances utiles à la pêche côtière
- > Communiquer sur la pêche côtière et animer le réseau d'acteurs

► Son champ d'action : la pêche côtière

La pêche côtière, ou pêche recifo-lagonaire, désigne toutes les pratiques de pêche dans la zone côtière, qui se trouve sous la compétence des provinces. La zone côtière désigne toutes les eaux qui s'étendent des côtes de Nouvelle-Calédonie jusqu'à 22 km (12 milles), au-delà du récif barrière. Tous les types de pêches sont concernés :

> DE LA CÔTE JUSQU'À L'OcéAN, TOUTES LES PÊCHES SONT CONCERNÉES



La pêche côtière constitue une filière économique d'importance en Nouvelle-Calédonie à de nombreux égards : social, économique, culturel, vivrier, écologique. L'OPC est l'unique structure à l'échelle territoriale permettant de collecter et de centraliser les informations existantes, améliorer la qualité des données annuelles produites sur les pêches côtières, et également de mettre en place et suivre des indicateurs utiles à la gestion des pêches.

► Son plan d'actions

		2020	2021	2022	2023	2024
Objectif 1 Accéder, centraliser et exploiter les informations sur la pêche côtières	► Produire des indicateurs sur la filière pêche à l'échelle pays					100 %
	► Mettre en place une infrastructure de gestion et d'analyse des données					100 %
	► Améliorer/homogénéiser les fiches de pêches provinciales					100 %
Objectif 2 Améliorer les connaissances utiles à la pêche côtière pour en assurer la durabilité	► Améliorer les connaissances biologiques sur la ressource					
	Échantillonnage biologique au débarquement					80 %
	► Suivis participatifs et décentralisés					
	Étude des stocks d'holothuries en Nouvelle-Calédonie					75 %
	Maturité sexuelle et traits de vie					50 %
	► Caractériser les activités de pêche côtière					
Mieux connaître et suivre la pêche non-professionnelle rurale					75 %	
Suivi des événements					100 %	
► Évaluer la dimension socio-économique de la pêche côtière						
► Mettre en place et renforcer les suivis spécifiques pour les pêcheries à enjeux						
Holothurie					80 %	
Autres espèces (crabes, vivaneaux, perroquets à bosses...)					60 %	
Objectif 3 Communiquer sur la pêche côtière et animer le réseau d'acteurs	► Valoriser les productions de l'Observatoire					100 %
	► Animer et faciliter les échanges et concertations en matière de gestion des ressources					100 %
	► Devenir le guichet unique pour les demandes d'informations et de données sur la pêche côtière					100 %



Les 3 objectifs de l'Observatoire de Nouvelle-Calédonie

- 9 Objectif 1 : Collecter les informations
- 16 Objectif 2 : Améliorer les connaissances
- 29 Objectif 3 : Informer et animer

Objectif 1 : Collecter les informations



4 087

Fiches de pêche intégrées au Méta-InfoCentre pour 2023

3 960

Fiches de pêche pour 2022

3 nouvelles bases intégrées au Méta-InfoCentre



► Market survey



► Suivi crabes



► Données de la pêche non-professionnelle

► Statistiques 2022 de la pêche professionnelle côtière

Pour les données les plus actuelles, celles de la province des Îles sont manquantes

► Les chiffres clés déclarés pour 2022



440 pêcheurs

- 364 embarqués
- 76 à pied



405 navires

- Taille : 73 % < 6 mètres
- Matériaux : 80 % en aluminium



Capture **57** kg par jour de mer



Chiffre d'affaires **542 Millions F**



Volume **752** tonnes

- Poisson récifo lagonaire : **446** t
- Holothurie : **142** t
- Crustacé : **100** t
- Mollusque : **24** t
- Poisson du large : **21** t
- Poisson profond : **19** t



Effort de pêche **13 134** jours de mer par 258 pêcheurs

Captures annuelles moyennes



2 896 kg par pêcheur



- province Nord : **1 949** kg par pêcheur
- province Sud : **4 036** kg par pêcheur

► Représentation graphique

La carte présente les données, issues des fiches de pêche, agrégées et spécialisées en espaces géographiques permettant une représentation standard à l'échelle de la Nouvelle-Calédonie.

Le **Méta InfoCentre (MIC)**, outil informatique développé par l'OPC pour centraliser et analyser les informations sur la pêche, offre une grande flexibilité dans la production d'indicateurs « à la carte » apportant une vision large de l'activité de la pêche professionnelle sur le territoire, tout en constituant un outil d'aide à la gestion fine à plus petite échelle.

Il permet notamment de caractériser la pratique de la pêche professionnelle côtière de Nouvelle-Calédonie en métier. La notion de « métier » est définie par l'association d'une technique de pêche à une espèce (ou catégorie d'espèces) ciblée(s) par celle-ci. Ainsi, le croisement des techniques utilisées et des espèces pêchées, pondéré par leur importance en termes de volumes de captures et de chiffre d'affaires, permet de distinguer les métiers principalement pratiqués sur le territoire.

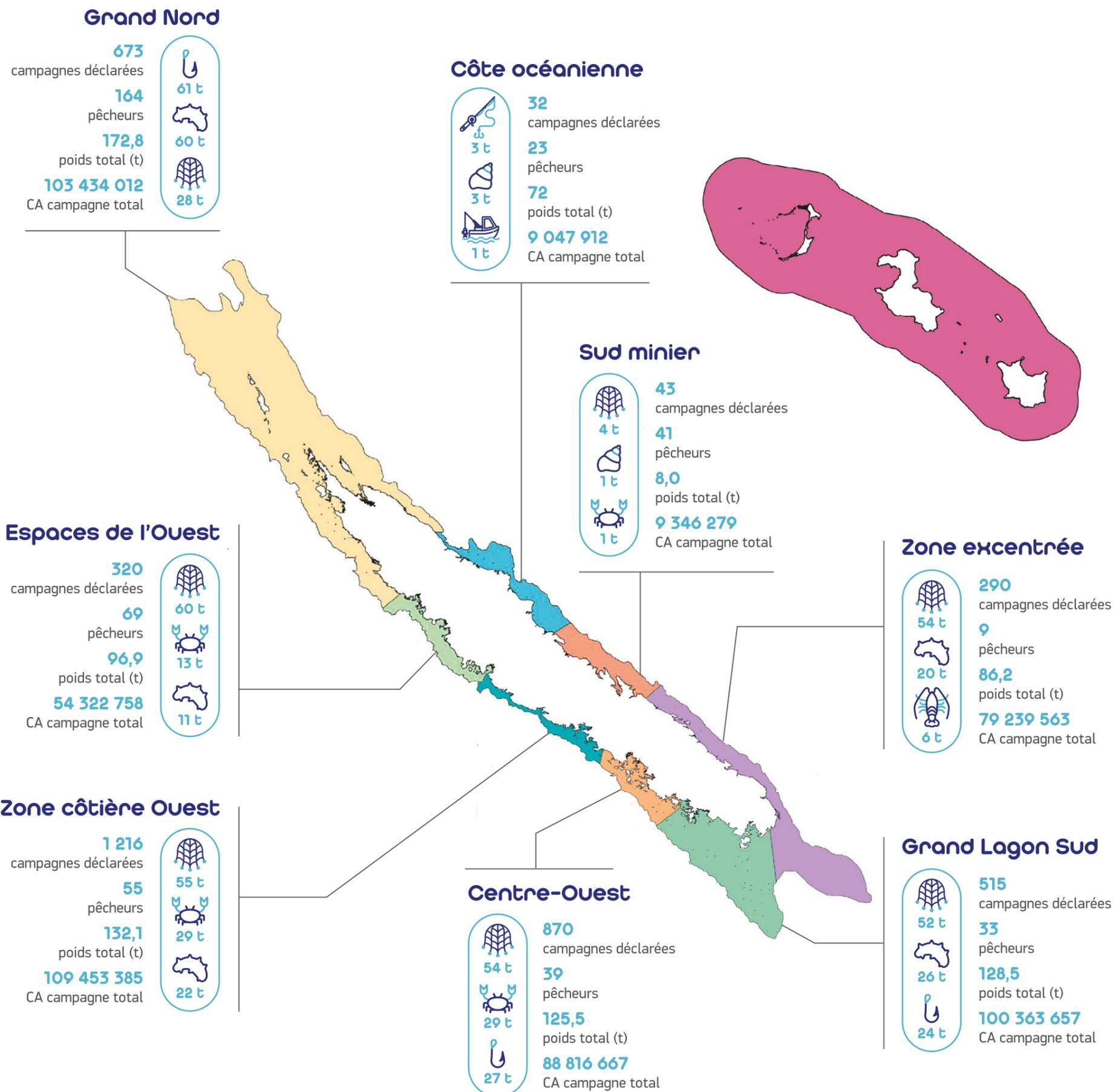
Ils sont au nombre de huit et génèrent 93 % du volume total capturé et 96 % du chiffre d'affaires :

-  Filet à poissons récifo-lagonaires
-  Nasse et Plongée/Main aux crabes de palétuvier
-  Ligne à poissons récifo-lagonaires
-  Plongée/Main aux holothuries
-  Plongée/Main aux mollusques
-  Moulinet à poissons profonds
-  Plongée/Main aux langoustes
-  Traîne à poissons du large

Les quatre métiers les plus répandus parmi les pêcheurs professionnels côtiers de Nouvelle-Calédonie (87 % du volume total capturé et 78 % du chiffre d'affaires) sont :

- > le filet à poissons récifo-lagonaires
- > la nasse/pêche à la main des crabes de palétuvier
- > la ligne à poissons récifo-lagonaires
- > et la plongée/pêche à la main aux holothuries.

La carte permet de visualiser la répartition des principaux métiers en fonction de leur pratique au sein des grands espaces géographiques.



► Connexions de nouvelles bases de données au MIC

► Contexte

Conçu comme le socle de l'Observatoire des Pêches de Nouvelle-Calédonie, le Méta Info-Centre (MIC) est l'architecture informatique permettant l'intégration standardisée des données déclaratives provinciales et la production de tableaux de bord à l'échelle du pays, d'un métier ou d'un bassin de production particulier.

Au fil des années, l'OPC a conçu et déployé, avec les pêcheurs professionnels et les collectivités, des systèmes de suivi complémentaires afin de collecter des informations non couvertes par les dispositifs réglementaires existants mais essentielles pour comprendre les dynamiques d'exploitation et l'état de santé de la ressource afin d'alimenter les processus de gestion.

► Objectifs

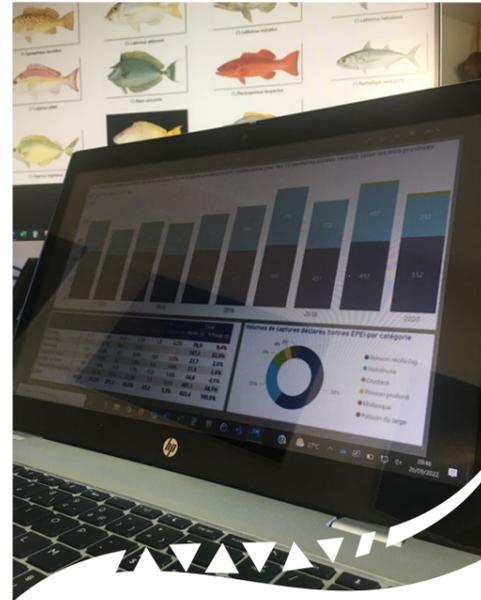
Centraliser et mettre en relation les différents jeux de données sur la pêche côtière afin de disposer d'un outil complet pour l'aide à la décision.

► Méthode

La solution technique choisie pour le développement du MIC présente une grande souplesse d'utilisation et la possibilité de connecter des données provenant de sources et de formats très différents.

Quelque soit les jeux de données, les différentes étapes d'intégration au MIC ont été les suivantes :

- > Stabilisation et normalisation des bases de données, pour éviter que des modifications ultérieures de sa structure perturbent l'articulation des bases
- > Mise en relation des nouvelles tables avec les tables du MIC et calcul de nouveaux indicateurs. Ce travail nécessite des compétences informatiques et des compétences halieutiques pour s'assurer que les données soient correctement valorisées
- > Production de tableaux de bord consolidés, pouvant être interrogés par les différents membres de l'OPC



© CEI/NC

► Collaboration



► Résultats

L'outil Market Survey

Cette application permet aux pays et territoires insulaires du Pacifique de saisir et d'analyser les données collectées sur les étals des vendeurs de produits de la mer, généralement sur les marchés ou sur le bord des routes.

L'OPC utilise en routine cet outil pour bancariser et analyser les données taille/poids échantillonnées lors de ces suivis (e.g. Marché de Port-Moselle, suivis décentralisés et participatifs, événements communaux, ...). Il convient de l'importance de connecter ces données quantitatives fines à celles des données déclaratives des carnets de pêche provinciaux. En effet, le suivi des tailles des captures via les échantillonnages biologiques apporte des éléments complémentaires à ceux issus des fiches de pêche et sont fondamentaux pour la gestion durable des ressources marines.

La finalité sera de fournir des indicateurs précis au niveau de l'espèce (structures de taille, rendements, engins, zones, ...), et non pas au niveau du « produit » (regroupement de plusieurs espèces, e.g. poissons perroquets). Dès 2024, les tableaux de bords du MIC afficheront des indicateurs multivariés, et permettront de confronter les réflexions sur l'état de la ressource.

Données collectées pour le crabe de palétuvier

Le suivi par embarquement est désormais connecté et consultable sur le MIC. Les agents peuvent valoriser instantanément les données acquises sur le terrain. A terme, les gestionnaires pourront construire de nouveaux rapports, et croiser les informations avec d'autres jeux de données existants, comme les carnets de pêche provinciaux.

Le projet USAGE

Les données collectées lors des enquêtes du projet USAGE en 2022 (caractérisation de la pêche non professionnelle) ont été valorisées sur le MIC, avec la production d'indicateurs halieutiques (nombre de jours de mer, volumes pêchés) déclinés par espèces et engins, et mis en valeur avec la spatialisation des zones de pêche déclarées lors de l'entretien.

► Perspectives

- > La perspective de ces nouvelles intégrations est la production d'indicateurs multi-sourcés.
- > En 2024, il est prévu l'intégration des données du suivi du perroquet à bosse et du projet de caractérisation de la cohorte non-commerciale du crabe de palétuvier.



© Luen Iopue



Bases de données

Stabilisation et normalisation des bases de données, pour éviter que des modifications ultérieures de sa structure perturbent l'articulation des bases.



Méta-infocentre

Mise en relation des nouvelles tables avec les tables du MIC et calcul de nouveaux indicateurs. Ce travail nécessite des compétences informatiques et des compétences halieutiques pour s'assurer que les données soient correctement valorisées.



Tableaux de bord

Production de tableaux de bord consolidés, pouvant être interrogés par les différents membres de l'OPC.

► Amélioration de la visualisation spatiale des captures de la pêche professionnelle

► Contexte

Un des objectifs principaux des membres de l'OPC consiste à améliorer la qualité des données déclaratives. En parallèle de l'amélioration du zonage de référence associé aux données déclarées par les pêcheurs professionnels, un travail a été engagé en 2022 pour ajuster la visualisation cartographique des captures historiques déclarées par espèce et engin.

Une méthodologie a été développée par le cabinet d'expertise environnementale DEXEN. Elle consiste à ré-attribuer les données de pêche déclarées selon l'habitat de vie et la bathymétrie de pêche associée à chaque espèce et engin. Cette méthode avait été appliquée à titre exploratoire à 3 espèces en province Sud.

► Objectifs

- > Appliquer la méthodologie aux données de province Nord ;
- > Étendre l'approche à 3 nouvelles espèces à enjeux ;
- > Valoriser ces travaux sous la forme d'un atlas cartographique.

► Méthode

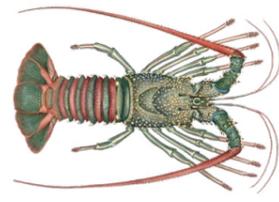
Les 6 espèces ont collectivement été sélectionnées, selon des critères d'importance tels que les volumes déclaratifs prélevés, la sensibilité de la pêche à l'augmentation soudaine d'un effort de pêche, l'importance socio-économique de l'espèce et la priorité des enjeux selon les gestionnaires de la ressource.



Bec de cane
(*Lethrinus nebulosus*)



Perroquet à bosse
(*Bolbometopon muricatum*)



Langouste grosse-tête
(*Panulirus penicillatus*)



Holothurie tête blanc
(*Holothuria fuscogilva*)



Holothurie tête noir
(*Holothuria whitmaei*)



Troca
(*Rochia nilotica*)

Un travail bibliographique et des entretiens avec les pêcheurs ont permis, pour chaque espèce et engin, de définir l'habitat de vie et la bathymétrie de pêche. Ces filtres sont ensuite appliqués aux données géomorphologiques issues de l'atlas calédonien du lagon et aux données bathymétriques disponibles.

Ces couches d'informations représentant « l'habitat de pêche de l'espèce ciblée » ont été mises en relation avec les données de production déclarées par les pêcheurs professionnels.



© Luen Iapue

© CPS, Les Hata, Rachel Oshea

► Collaboration



► Résultats

Les cartes produites représentent les prélèvements (kg) par surface d'habitat de pêche (km²).

Un carroyage hexagonal d'1 km² a été spécifiquement mis en place : la production déclarée est ventilée proportionnellement à la surface d'habitats de pêche contenue dans chaque maille.

Cet indicateur est appelé « niveau d'exploitation » estimé, et est classé selon 4 modalités :
● faible, ● modérés, ● élevé ou ● très élevé.

Cette méthode novatrice de réallocation des captures à l'habitat préférentiel de pêche permet d'identifier finement le lagon calédonien le plus sollicité par l'activité de pêche professionnelle (et indirectement non professionnelle).

Le travail de l'OPC a permis d'identifier trois limites principales, qui seront améliorées à l'avenir :

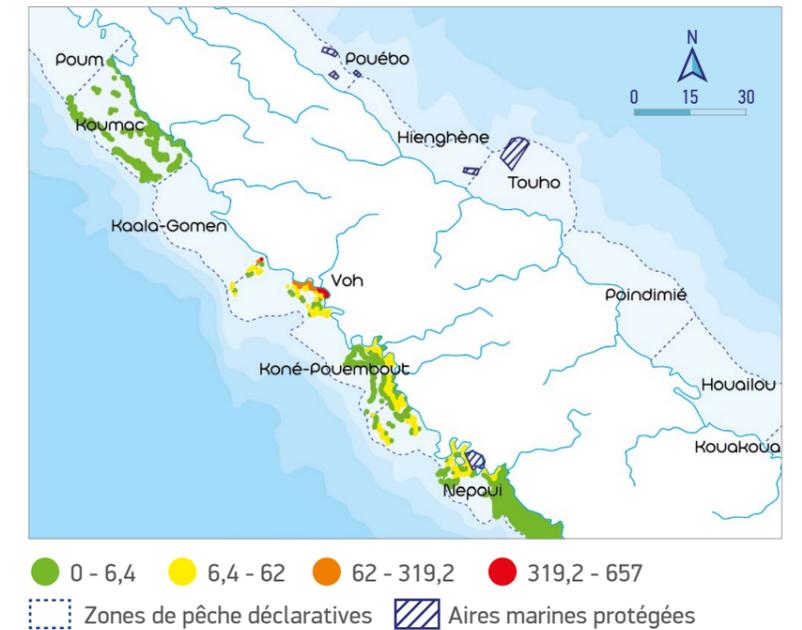
- > Une correspondance parfois partielle entre les catégories géomorphologiques disponibles dans l'atlas des récifs calédoniens et celles définies dans la bibliographie et/ou les échanges avec les pêcheurs ;
- > Une couverture bathymétrique du lagon discontinue, en particulier dans les zones peu profondes ;
- > Une répartition des espèces considérée comme uniforme sur l'ensemble de leurs habitats de pêche.

► Perspectives



© Shutterstock

> EXEMPLE D'AMÉLIORATION DE LA VISUALISATION DES CAPTURES DÉCLARÉES (BEC DE CANE AU FILET)



● 0 - 6,4 ● 6,4 - 62 ● 62 - 319,2 ● 319,2 - 657

⋯ Zones de pêche déclaratives ▨ Aires marines protégées

Les résultats obtenus soulignent l'importance de bien dimensionner l'activité de pêche par rapport à la capacité biologique de l'écosystème calédonien. La biomasse exploitable varie selon les différents biotopes et les traits de vie des espèces ciblées.

Dès 2024, les données déclarées dans un carroyage 12x12 km permettrait d'augmenter la robustesse des résultats obtenus. L'augmentation de la couverture bathymétrique du lagon calédonien permettra également de mieux définir les habitats préférentiels.

Les analyses pourront être affinées en traitant à court terme l'effort de pêche (nombre de navires ou de campagnes) et à plus long terme les rendements.

Enfin, des entretiens dirigés avec des pêcheurs concernant les zones de pêche permettront de valider la précision et la justesse de cette analyse, alimentant de surcroît un processus de cogestion.

* Rapport d'activité 2022 de l'OPC-NC, page 10

Objectif 2 : améliorer les connaissances

22 463 poissons mesurés sur l'ensemble du pays (depuis 2020)

7 événements communaux suivis

40 embarquements à la levée de nasses avec **2 170** crabes mesurés

Taille à maturité sexuelle identifiées pour le dawa : **35 cm**

► Bilan (2020-23) du suivi biologique d'espèces d'intérêts halieutique au marché de Port-Moselle (Nouméa)

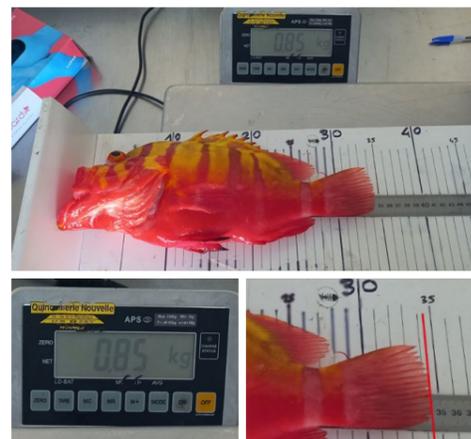
► Objectif

Suivre et anticiper l'évolution des paramètres biologiques (taille et poids) des populations de poissons et de crustacés débarqués.

► Méthode

D'août 2020 à octobre 2023, accompagné de la DDDT de la province Sud et de la CPS, l'échantillonnage bi-mensuel s'effectue en partenariat avec 10 pêcheurs volontaires.

Balance portative • Ichtyomètre • Questionnaires • Appareil photo • Market Surveys



Poisson sur ichtyomètre - Modèle CPS 02

Espèce : **Cephalopholis igarashiensis**

Rechercher les espèces : e.g. Lutjanus kasmira

Enregistré précédemment : Acanthurus auranticavus

Suggestion : Cephalopholis igarashiensis

Longueur : 34,3 cm Deleted 34,3

Poids : 850 g Deleted 850

Sexe : Inconnu

Maturité : Inconnue

Buttons: Valider, Sauvegarder et suivant

► Collaboration



► Résultats

16 662 poissons mesurés (-12 tonnes)

556 km de poissons alignés

54 sessions d'échantillonnage

10 pêcheurs professionnels volontaires

163 débarquements suivis

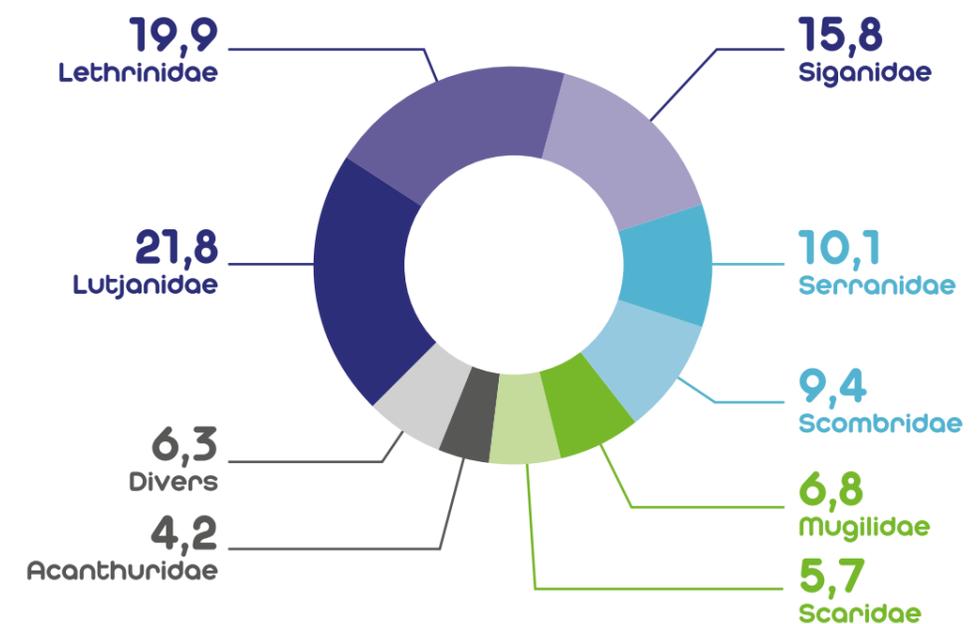
84 jours de mer échantillonnés
67% d'enquêtes renseignées

Ligne à main : **1,39 jours** de mer moyen +/- 0,79

Filet maillant : **1,53 jours** de mer moyen +/- 0,81

Depuis 2020, la conduite d'échantillonnages bi-mensuels au marché de Port-Moselle a permis une réelle maîtrise de la méthode. Un rapport technique portant sur l'analyse de la faisabilité de la démarche a déjà été produit. Les 3 principales familles échantillonnées sont les Lutjanidae (jaunet, rouget, vivaneaux, ...), Lethrinidae (bossu doré, bec de cane, ...) et Siganidae (picot bleu, rayé, ...).

► RÉPARTITION DES FAMILLES ÉCHANTILLONNÉES



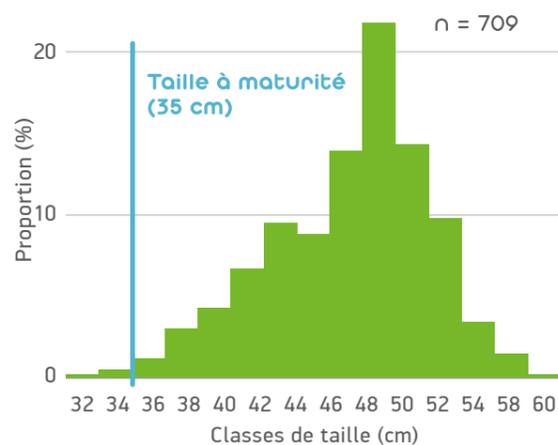
La taille à maturité a pu être déterminée pour 1 nouvelle espèce : le dawa (voir le détail en page suivante).

Zoom sur le dawa

Le dawa, poisson-licorne ou nason à éperon bleu (*Naso unicornis*), est un poisson fréquemment ciblé en Nouvelle-Calédonie, avec en moyenne 35,5 tonnes/an déclarées par la pêche professionnelle sur la dernière décennie. L'année 2023 marque un record, avec 49,2 tonnes déclarées par les professionnels (étendue jusqu'en 1992). A l'échelle du territoire, les volumes attendus sont beaucoup plus conséquents. En effet, cette espèce est également la cible des non-professionnels, comme les chasseurs sous-marins et senneurs à pied ou embarqués, avec des volumes estimés en 2022 à 7,4 et 7,1 tonnes sur les communes de Touho et Thio respectivement (Projet USAGE, 2022). Le prix moyen à la première vente pour cette espèce est d'environ 1 000 F cfp/kg depuis 5 ans, et avec une augmentation de 60 % en 20 ans.



> STRUCTURE DE TAILLE DU DAWA (*Naso unicornis*)



L'analyse de l'évolution des ratio gonado-somatiques montre une faible évolution au cours de l'année (léger pic en novembre chez le mâle), suggérant que le dawa se reproduit sur une longue période, voire tout au long de l'année, sans saison de reproduction marquée. La taille à maturité (L95) est estimée à 34,81 cm, sans distinction entre mâle et femelle à ce stade. Néanmoins, il n'y a pas de période de transition, puisque le dawa est gonochorique, signifiant que les sexes sont séparés dès la naissance.

Cette donnée de taille à maturité éclaire les réflexions au regard des structures de tailles mesurées. On note que pour les débarquements, moins de 1% des dawas échantillonnés sont immatures.

► Perspectives

Le travail de l'OPC a permis d'identifier :

- > La nécessité, d'ici fin 2024, de capitaliser l'ensemble des données d'échantillonnage des cinq dernières années dans un rapport bilan ;
- > L'utilisation des données collectées au marché de Port-Moselle peuvent être utilisées pour comparer, entre autres, les structures de taille obtenues à d'autres points d'échantillonnage ;
- > Le besoin d'approfondir l'exploitation des données (modèles d'évaluation basée sur la taille, indicateurs de l'effort de pêche et spatialisation issus des enquêtes) ;
- > L'importance de pérenniser l'appui des services techniques de la province Sud et la collaboration active des pêcheurs pour la gestion de la ressource ;
- > L'affinage des paramètres biologiques du dawa, et l'amélioration des connaissances sur les traits de vie du rouget (*Lutjanus adetii*), du bossu doré (*Lethrinus atkinsoni*) et du picot bleu (*Siganus argenteus*).

► Suivi des événements culturels

► Contexte

Afin de caractériser au mieux la pêche non-professionnelle, il a été recommandé de suivre les volumes transigés lors de certains événements comme les concours de pêche ou les foires communales. Ceci permet d'optimiser le rapport coût/bénéfice puisque la récolte de la donnée se fait très rapidement pour des quantités élevées de produits marins. Le choix de suivre un événement se base sur des critères tels que les volumes prélevés, les espèces ciblées et l'importance culturelle.

► Objectifs

Renseigner les caractéristiques (quantités, diversité spécifique, structures de taille) des volumes commercialisés lors d'événements ponctuels spécifiques.

► Collaboration



► Méthodes

Pour l'échantillonnage des événements, le tapis de la CPS s'est imposé comme l'outil le plus approprié, du fait de sa rapidité de déploiement pour la quantité de données collectées.

► Résultats

Exemple : le bossu doré

Le bossu doré (*Lethrinus atkinsoni*) est une espèce régulièrement échantillonnée, notamment lors du suivi des événements. Un concours de pêche, emblématique de la province Sud, en porte même le nom.

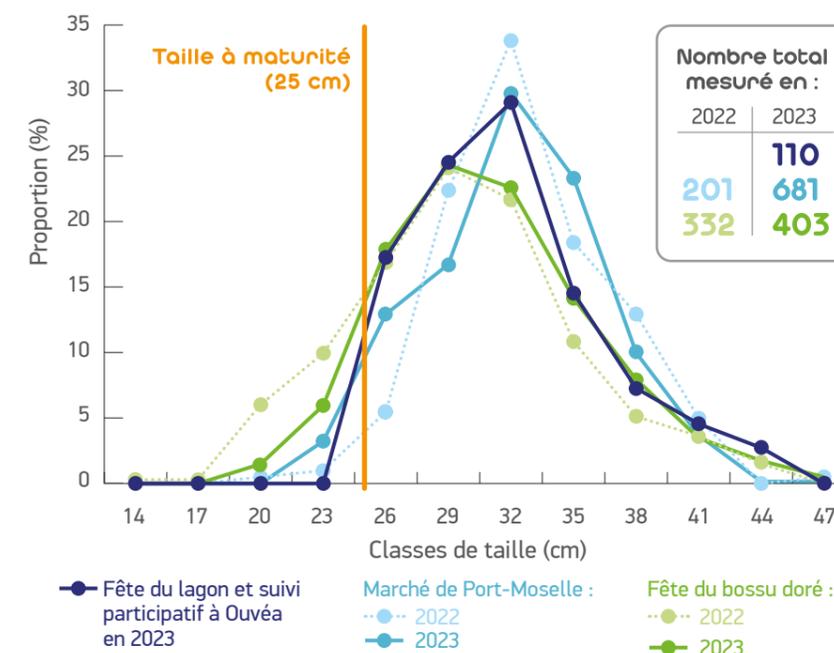
Pour l'instant, il est possible de comparer les structures de taille sur différentes zones et sur deux années consécutives.

En comparant l'ensemble des données disponibles des deux dernières années, nous pouvons conclure à une homogénéité des distributions de taille à l'échelle pays pour cette espèce (ETH Grand Lagon Sud, Zone Côtière Ouest et Ouvéa).

En effet, les structures de taille se répartissent sur une large gamme (40 cm), et présentent une distribution unimodale, pour une taille moyenne de 30 cm.

Enfin, en considérant la taille à maturité sexuelle estimée à 25 cm aux îles Fidji, il est possible d'estimer qu'environ 12,8 % de l'ensemble des poissons capturés sont immatures. Cette valeur se situe sous les seuils de surexploitation d'une espèce¹, et devra être consolidée par un modèle d'évaluation de durabilité basé sur la taille.

> COMPARAISON INTERANUELLE DES STRUCTURES DE TAILLE DU BOSSU DORÉ ENTRE POINTS D'ÉCHANTILLONNAGES



¹ Myers, R. A., Rosenberg, A. A., Mace, P. M., Barrowman, N., & Restrepo, V. R. (1994). In search of thresholds for recruitment overfishing. *ICES Journal of Marine Science*, 51(2), 191-205.

► Perspectives

La participation à ces grands événements culturels a permis d'acter :

- > La faisabilité d'un tel suivi, la mise en place d'une méthodologie optimale pour l'échantillonnage, ainsi que la sélection des événements les plus pertinents à suivre (au regard des volumes débarqués ou des espèces ciblées) ;
- > Le développement d'indicateurs de base pour plusieurs espèces/zones de pêche, puisque très peu de données historiques étaient disponibles pour effectuer une comparaison évolutive des structures de taille ;
- > La nécessité de poursuivre la participation aux événements communaux en 2024-2026.

► Échantillonnages participatifs

► Contexte

Les suivis participatifs, en collaboration avec des pêcheurs professionnels ou non-professionnels réguliers, facilitent l'acquisition de connaissances pour certaines espèces à enjeux, dont l'exploitation est significative mais éloignée géographiquement des ressources techniques et dont la commercialisation est peu centralisée. L'OPC a développé des suivis participatifs avec le Syndicat des Pêcheurs d'Ouvéa et l'entreprise KYMEE de l'Île des Pins afin que des échantillonnages puissent être conduits de manière autonome. Un rapport de capitalisation portant sur l'analyse de ces données a déjà été produit².



© OPC

► Objectifs

Engendrer une dynamique de cogestion locale, afin de suivre l'exploitation d'espèces à enjeux sur des zones éloignées des ressources techniques et des circuits de commercialisation.

► Méthodes

A Ouvéa (Iaai), il a été choisi de suivre les débarquements de poissons et de crustacés en s'assurant de renseigner les différentes techniques de pêche pour les zones Nord et Sud de l'île. Pour l'Île des Pins (Kunié), le suivi ciblait spécifiquement les prélèvements de langoustes.

La pérennité des suivis participatifs réside dans la volonté des pêcheurs d'entretenir une exploitation durable de la ressource. C'est sur cette base que l'OPC a engagé cette collaboration, lui permettant d'entretenir un lien privilégié pour appliquer les éléments clefs d'une bonne gestion des pêches. Comme :

1. démontrer l'intérêt du rendu régulier de données précises de tailles et d'efforts spatialisés (substitut à la fiche de pêche),
2. l'appropriation de l'outil CPS (tapis et MarketSurvey),
3. consolider le réseau de partenaires (référents, observateurs et pêcheurs),
4. effectuer des échanges réguliers et fournir des bilans annuels.

► Collaboration



► Résultats

13 équipages sentinelles à Iaai et **2** à Kunié

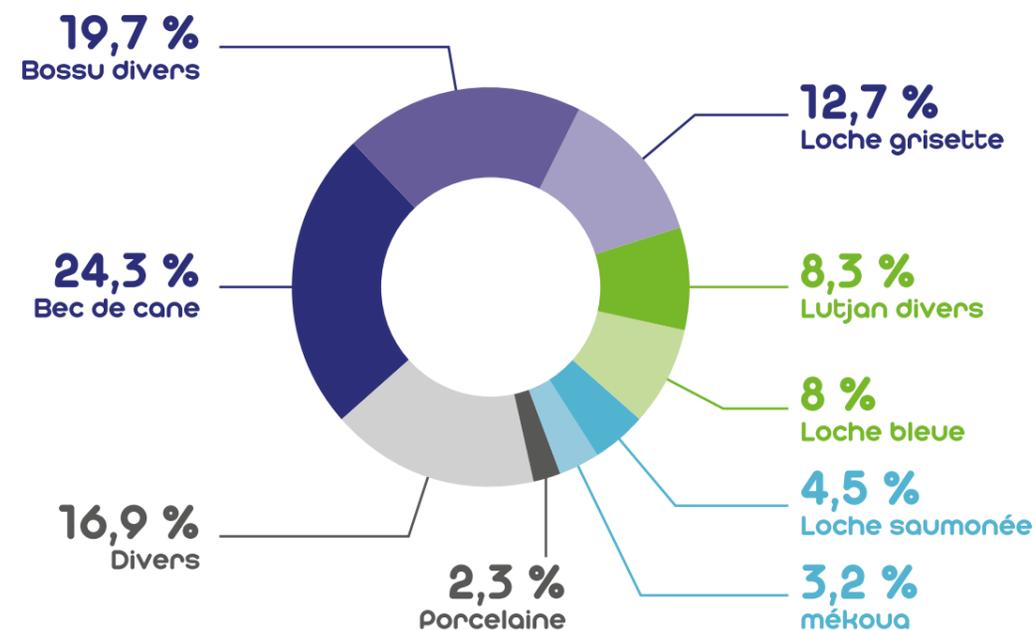
1 608 individus mesurés pour 2,8 tonnes

36 campagnes suivies

60 espèces renseignées

Engin utilisé : **Ligne, traîne et chasse sous-marine**

> RÉPARTITION DES PRINCIPALES ESPÈCES CAPTURÉES



A ce stade, ce suivi est trop récent pour interpréter les données. Néanmoins, les importants volumes caractérisés et la diversité d'espèces échantillonnées sont très encourageants.

► Perspectives

Ces suivis génèrent une dynamique nouvelle où les pêcheurs sont au cœur de l'acquisition de connaissances qui alimentent la cogestion locale. Finalement, ces zones excentrées, où la pression de pêche est plus faible, produisent des données inédites concernant les tailles maximales de capture.

Dès 2024, l'ambition est de lancer ces suivis participatifs à Lifou, Maré et Bélep.

² DZIEGALA L-C., PALADINI C., CHAVANCE P., PRIOUL F. et LAPLANTE J-F. (2023) Bilan et recommandations des échantillonnages biologiques d'espèces marines côtières de Nouvelle-Calédonie. Observatoire des pêches côtières de Nouvelle-Calédonie, Adecal Technopole, Nouméa, Nouvelle-Calédonie. 20 pages.

► Appui à la gestion de la pêche du perroquet à bosse : une filière modeste aux enjeux singuliers

► Contexte

En 2023, quatre pêcheurs professionnels en province Sud et quatre pêcheurs professionnels en province Nord pratiquaient la pêche commerciale aux perroquets à bosse (*Bolbometopon muricatum*). Cet effort de pêche a généré des volumes annuels moyens de 3,4 tonnes en province Sud et de 5,2 tonnes en province Nord. Il a été estimé qu'environ ¾ des volumes prélevés en province Nord ont été commercialisés en province Sud.

Depuis octobre 2021, la province Sud a classé le perroquet à bosse sur la liste des espèces protégées, ce qui a provoqué une gestion de la pêche par quotas à l'échelle pays. En parallèle, à la suite du processus de cogestion avec les pêcheurs professionnels en province Nord, l'OPC et les collectivités ont pu formuler :

- > des **recommandations aboutissant à un atelier de travail** en présence du Service des Milieux et Ressources Aquatiques, la Fédération des Pêcheurs Professionnels du Nord, les pêcheurs enquêtés et l'IFREMER ;
- > et **proposer un plan d'intervention triennal** pour suivre l'exploitation de la ressource sur la période 2023-2025. Ce dernier, co-construit et validé par les gestionnaires, fait le bilan de sa première année au moyen d'un rapport³ de capitalisation déjà publié, portant sur l'analyse des données d'échantillonnages, valorisé grâce au soutien financier du volet capitalisation – PROTEGE. Associés à cette dynamique, des projets spéciaux sont en cours de déploiement (génétique, bagage).

► Collaboration



► Objectifs

- > Co-construire des recommandations, pour un portage au Comité de Suivi de la Réglementation des Pêches de la province Nord (CSRP) ;
- > Fournir des analyses objectives pour éclairer la gestion des pêches ;
- > Caractériser génétiquement la population à l'échelle pays ;
- > Étudier la faisabilité du bagage pour étudier le lien entre bassins de production.

► Résultats

Données d'enquêtes

Le processus de cogestion mis en place en province Nord a permis d'enquêter une partie des pêcheurs professionnels, ainsi que de travailler sur une fiche de pêche spécifique. Les pêcheurs sont dépendants financièrement de cette pêche, et la majorité des volumes capturés sont colportés à Nouméa. La consultation a mené à la co-construction en atelier de mesures de gestion, à ce stade seulement validées au Comité de Suivi de la Réglementation des Pêches de province Nord par l'ajout dans la liste des espèces soumises à une autorisation maritime spéciale de pêche professionnelle.

Projets de génétique et de bagage

A destination de l'IRD, les prélèvements des nageoires de perroquets à bosse se sont effectués en fin d'année, pour un total de 108 échantillons envoyés en laboratoire. Ces derniers se répartissent entre bassins de production, du Nord au Sud : Koumac (n = 32), Ouaco (n = 10), Voh (n = 19), Bourail (n = 31), La Foa (n = 5) et Boulouparis (n = 11).

Appuyé par la division FAME de la CPS, l'OPC a mené un test de bagage, dans le but d'évaluer la faisabilité d'une étude sur la connectivité des stocks entre bassins de production. Deux individus ont ainsi pu être marqués lors d'une action de pêche sur le récif de Ouaco.

► Perspectives

- > **Soumettre les propositions de la cogestion** ;
- > **Consolider les réflexions du plan d'intervention triennal** sur la base des données d'échantillonnages et des résultats de l'étude génétique, avec une perspective de déploiement du bagage ;
- > **Améliorer les connaissances des traits de vie de l'espèce**, à minima la maturité sexuelle ;
- > **Mettre en relation des données collectées aux débarquements** avec les tables du MIC, pour le calcul de nouveaux indicateurs.

► Suivi dédié de la pêche du crabe de palétuvier : une filière pays aux enjeux localisés

► Contexte

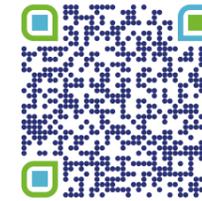
En 2023, à l'échelle pays, l'exploitation du crabe de palétuvier (avec nasses ou à pied) se place, en volume, à la 3^{ème} position des métiers de pêche professionnelle, avec 112,8 tonnes et un chiffre d'affaires conséquent de 125 millions de F CFP. Sur la dernière décennie, le prix moyen à la première vente était de 1000 F CFP/kg, puis s'est stabilisé autour de 1300 F CFP/kg avant de chuter en 2023 aux alentours de 1150 F CFP/kg. Les prix consommateur tels qu'ils sont relevés au marché de Moselle par le service du parc naturel de la mer de Corail et de la pêche sont estimés à plus de 1650 F CFP/kg 2023.

Depuis dix ans en province Sud, le nombre d'autorisations spécifiques a plus que triplé, en passant de 28 à 94. Néanmoins, d'après les fiches de pêche, les Captures Par Unités d'Efforts (CPUE) se maintiennent par rapport à l'historique, avec 12,9 kg/jour/pêcheur.

Le travail de cogestion initié en 2021 a fait émerger la nécessité du lancement d'un **suivi par embarquement** dès 2022, avec en 2023 la **production d'un rapport dédié sur sa mise en place** :



© Matthieu Juncker



Bilan et recommandations issus des échantillonnages biologiques d'espèces marines côtières de Nouvelle-Calédonie

et une valorisation grâce au soutien financier du volet capitalisation – PROTEGE avec :

> un poster



Suivi embarqué de la pêche de crabes de palétuvier en province Sud

> un rapport d'analyse de données :



Mise en place d'un suivi spécifique de la pêche professionnelle au crabe de palétuvier en appui à la gestion

En fin d'année, l'OPC a piloté le projet de suivi de la cohorte de taille non-commerciale (<14 cm), avec l'appui des services techniques de la province Sud et l'aide des pêcheurs sentinelles volontaires.

14 pêcheurs professionnels ont participé aux suivis (36% de la flotte)

Temps d'immersion moyen 18h

47 levées échantillonnées correspondant à **879 nasses relevées**

Engin utilisé : nasse

1962 crabes mesurés (moyenne de 15,5 cm ; 14% étaient sous taillés soit < 14 cm)

► Objectifs

Améliorer les connaissances et les indicateurs de la pêche du crabe de palétuvier sur une zone géographique spécifique pour alimenter un processus de cogestion locale, dont l'étude des cohortes non-commerciales.

► Méthode

La cohorte de taille non-commerciale (< 14 cm) est habituellement non visible lors des embarquements en routine. Pour ce suivi, les engins utilisés sont sous un régime dérogatoire de la province Sud, puisque ce sont des nasses rondes avec maillage de 25 mm et sans trappe d'échappement.

Pour chacun des 4 bassins de production suivis, l'objectif fixé est de 5 levées de nasse afin de mesurer environ 100 crabes de la cohorte de taille non-commerciale (< 14 cm), et de les marquer avant de les relâcher pour évaluer, en plus des indicateurs habituels, le taux de recapture.



► Résultats

Le terrain s'est effectué entre octobre et novembre 2023, et les objectifs de 100 crabes de la cohorte non-commerciale ont été atteints pour les bassins de Bourail et Boulouparis, et pas pour Moindou (n = 76) et La Foa (n = 34). Les résultats seront centralisés sur le MIC pour y être valorisés sous forme d'un tableau de bord, puis restitués en 2024 aux services techniques de la province Sud, à la FPPCPS et aux 4 pêcheurs partenaires. Ces données pourront ensuite être exploitées par les gestionnaires, pour créer de nouveaux rapports, produire des indicateurs ou encore croiser ces informations avec d'autres jeux de données.

► Collaboration



► Perspectives

- > Ce suivi sera pérennisé pour 2024, puisque cette année représente la 3ème année de suivi, correspondant au début du renouvellement des populations ;
- > Les embarquements constituent une base propice pour évaluer d'autres indicateurs de la ressource tels que le suivi des cohortes sous commerciales à l'aide d'engins de pêche non sélectifs ;

► Appui scientifique au Comité Technique Holothuries

► Contexte

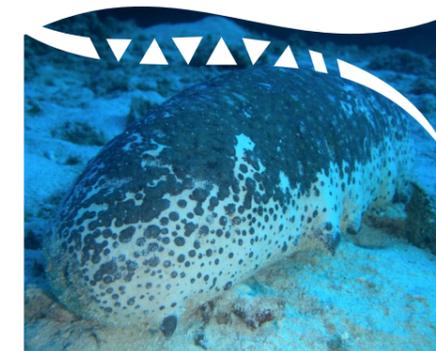
En 2022, l'OPC a été identifié comme catalyseur pays pour transmettre une vision claire de la filière. Une des principales actions a été l'appui à la création du Comité Technique Holothuries - CTH (création financée par PROTEGE, et animé par la CAP-NC).

Le CTH est un **outil d'aide à la décision pour la gestion durable de la ressource holothurie**. Complémentaire aux entités existantes, ce comité permet de rassembler les acteurs de filière, afin de mettre en place des mesures de cogestion pour la pérennité écologique et socio-économique.

► Objectifs

L'OPC assure l'acquisition de données spécifiques qui alimentent le CTH, telles que :

- > Une étude d'évaluation des stocks d'holothuries à l'échelle du pays,
- > La mise à jour des ratios de conversion entre les poids frais entiers et les poids secs,
- > Un support web pour le suivi en temps réel des quantités pêchées par espèce (consommation des quotas) et par zone de pêche, grâce à la transmission mensuelle des registres d'achats par les exportateurs ;



► Résultats

Evaluation de stocks

L'OPC a commandité à GINGER SOPRONER une étude de faisabilité de changement d'échelle à l'Entité Territoriale Homogène (ETH). Cette étude a permis de mettre à jour le calcul des stocks d'holothuries à l'échelle des ETH.

Ratio de transformation

L'OPC a assuré l'acquisition de données pour la mise à jour des ratios de conversion entre les poids frais entiers et les poids secs de l'holothurie géante (*Thelenota anax*). Les ratios ont été déterminés à chaque étape de la transformation, soit entre le poids frais, éviscéré, salé à terre, salé au bout de 7 jours et sec export.

La taille à maturité n'a pas pu être déterminée.

Tableau de bord

Cette action représente l'innovation majeure du CTH en 2023. En effet, le MIC offre un support web accessible aux membres pour suivre l'évolution en temps réel de la consommation des quotas de pêches pour chaque espèce d'holothurie. Les entreprises d'exportation transmettent mensuellement leurs registres d'achats en précisant le lieu de capture et les quantités transigées. Un message d'alerte peut être envoyé aux membres lorsqu'un seuil prédéfini est atteint.



► Perspectives

- > Le classement sur la liste CITES des holothuries géantes (*T. anax*) et ananas (*T. ananas*) engagera dès début 2024 la production d'une note (bilan de la filière et propositions de quota), pour l'obtention d'un Avis de Commerce Non-préjudiciable pour l'exportation de ces bêtes-de-mer en Nouvelle-Calédonie ;
- > Également, les ratios de conversion et la taille à maturité sexuelle seront à déterminer pour l'holothurie curry (*Stichopus herrmanni*) et mouton (*Holothuria lessoni*).

Suite projet USAGE

► Caractérisation de la pêche non-professionnelle

► Contexte

En 2023, l'OPC a déployé des enquêtes pour quantifier la pêche non-professionnelle sur les communes de La Foa et Koumac.

Ce travail s'effectue dans la continuité de l'appui technique du projet USAGE en 2022, visant à l'évaluation de la pêche non-professionnelle à Thio, Touho et Lifou, piloté par l'Agence néo-calédonienne de la Biodiversité (ANCB), et réalisé par un consortium mené par l'Institut de Recherche pour le Développement (IRD).

En effet, les quantités capturées par la pêche non-professionnelle seraient au moins 3 fois plus importantes que celles des pêcheurs professionnels. L'objectif est de disposer d'informations pour éclairer la gestion et répondre aux interrogations sur les pratiques de pêche par commune.



► Objectifs

- > Appropriation de la méthodologie, et développement d'un outil répliquable à l'ensemble des communes de Nouvelle-Calédonie
- > Test de la faisabilité par le déploiement sur 2 sites pilotes : La Foa et Koumac

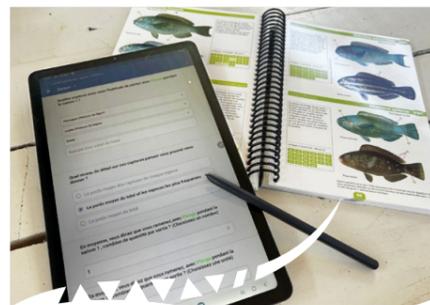
► Collaboration



► Résultats

Digitalisation

Appuyé par l'IAC, le projet de digitalisation du questionnaire a permis d'optimiser le temps d'enquête et de traitement des données. À la suite de l'enquête sur tablette, les données peuvent désormais être directement traitées.



Enquêtes terrain

L'équipe s'est confrontée à des difficultés pour réaliser les enquêtes sur les deux communes, notamment pour identifier et rassembler les principaux pêcheurs de la zone. Pour le moment, les données collectées sont insuffisantes pour établir des conclusions robustes.

► Perspectives

Cette méthode optimisée sera déployée en 2024 sur la commune de Poindimié.



► Restitution de l'étude du poids économique de la pêche professionnelle côtière

► Contexte et objectifs

En août 2022, les cabinets VertigoLab et Bioecko ont été mobilisés pour documenter plus précisément le poids économique de la pêche professionnelle, trop souvent résumé au chiffre d'affaires global lié à la première vente des produits pêchés.

► Méthode

Les impacts directs et indirects ont été quantifiés par des enquêtes conduites auprès des pêcheurs professionnels (selon leur métier, leur localisation et la taille de leur navire), des fournisseurs locaux d'intrant et des principaux distributeurs.

Les données de l'ISEE ont permis d'évaluer les impacts induits, à savoir le nombre d'emplois bénéficiant de la richesse économique générée lorsqu'un emploi direct est créé au sein de la pêche côtière.

► Collaboration

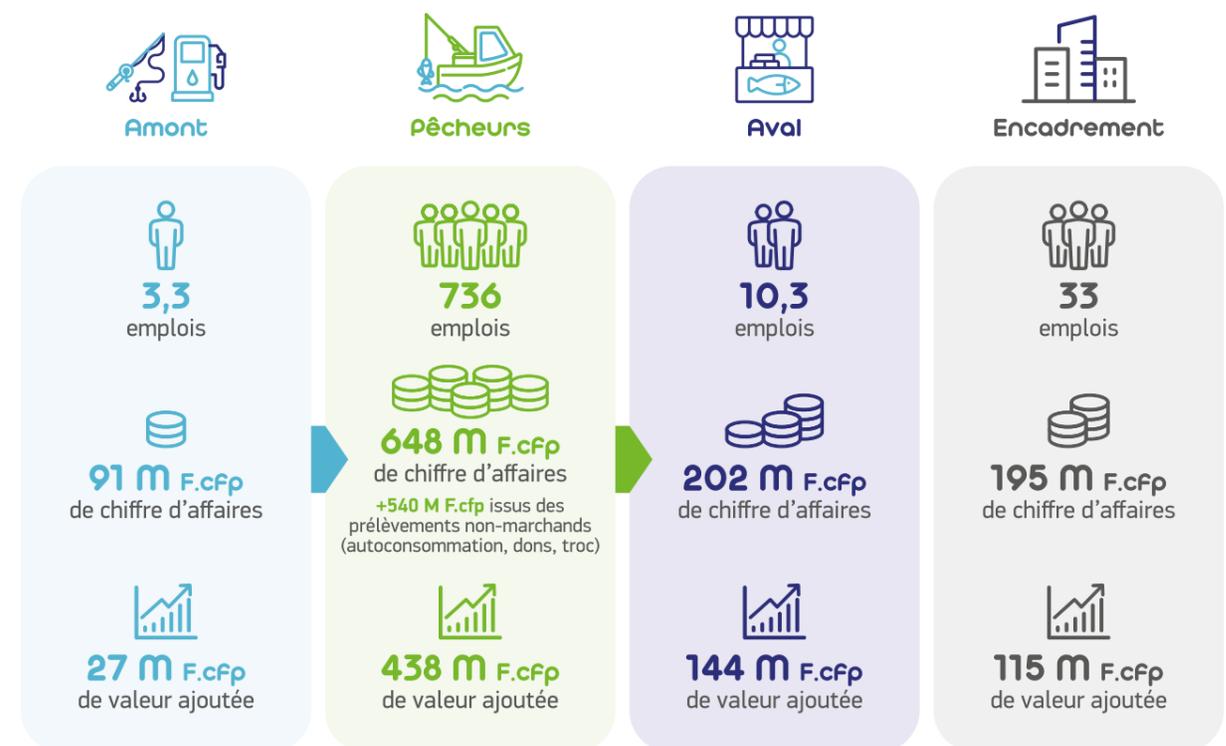


► Résultats

Une cinquantaine d'enquêtes ont été réalisées, majoritairement auprès des pêcheurs. Il a néanmoins fallu solliciter plus de 100 rendez-vous pour atteindre cet objectif, le taux de refus ou de non réponse étant étonnamment important.

Cette étude a tout d'abord mis en évidence que les informations consignées dans les cahiers de pêche concernant le chiffre d'affaires et les charges étaient imprécises ou erronées pour 1 pêcheur sur 6.

L'enseignement le plus important, en interrogeant les pêcheurs sur la proportion de leurs prises destinées à l'autoconsommation, aux trocs et aux dons, a été le poids très significatif de cette part « non-marchande ». Elle a été estimée à environ 800 tonnes ce qui représente quasiment autant que les prélèvements déclarés et vendus sur le circuit marchand (837 tonnes cette année là).

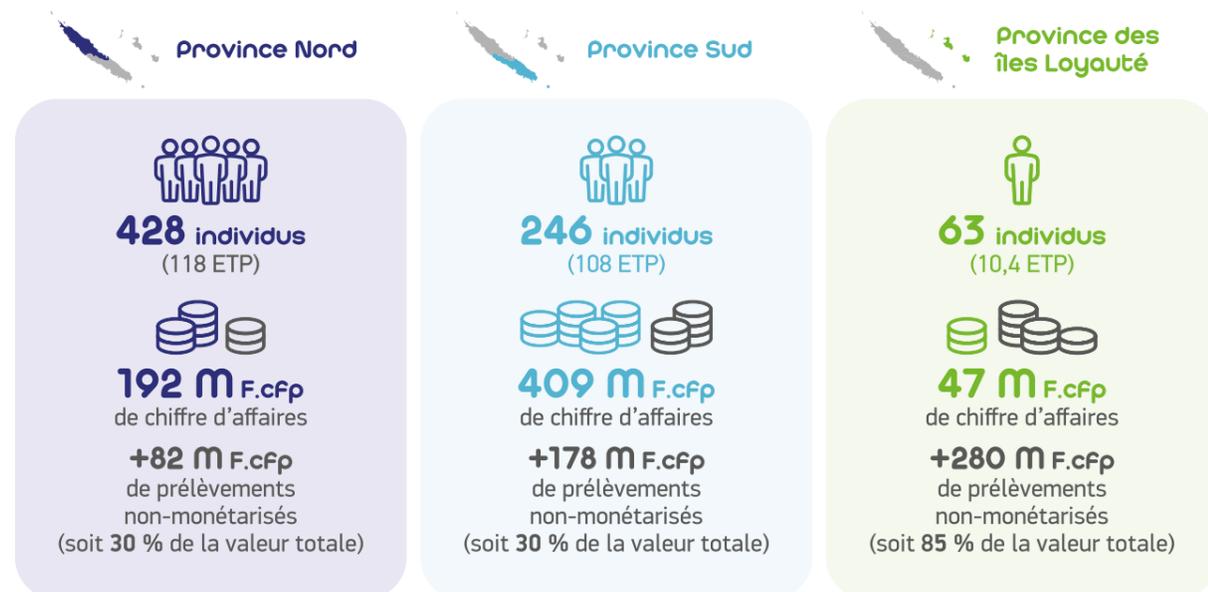


Pour 2020, la filière a ainsi généré un chiffre d'affaires de 1 136 M F.cfp, bien supérieur aux 598 millions de chiffre d'affaires générés par les ventes « marchandes ».

A l'échelle de la filière, la pêche côtière professionnelle mobilise 783 personnes soit près de 0,7% des actifs du territoire. Ces emplois concernent essentiellement les patrons-pêcheurs qui sont aidés le plus souvent par des membres de leur famille. Le nombre d'emplois dans les maillons amont et aval est par contre faible.

Dans les secteurs d'activités associés à la fourniture des biens et services situés en amont des pêcheurs, comme les producteurs, ne sont généralement pas situés sur le territoire de la Nouvelle-Calédonie (carburant par exemple), une partie significative des dépenses totales réalisées des pêcheurs est donc captée à l'extérieur du territoire. Ce qui explique en grande partie le poids économique relativement limité des activités.

L'étude apporte également des éclairages intéressants sur les spécificités de chacune des provinces : c'est en province Nord que la pêche mobilise le plus de personnes (428). Les prélèvements non-monétaires représentent 30 % de la valeur totale pour les provinces Nord et Sud, contre plus de 85 % en province des îles Loyauté.



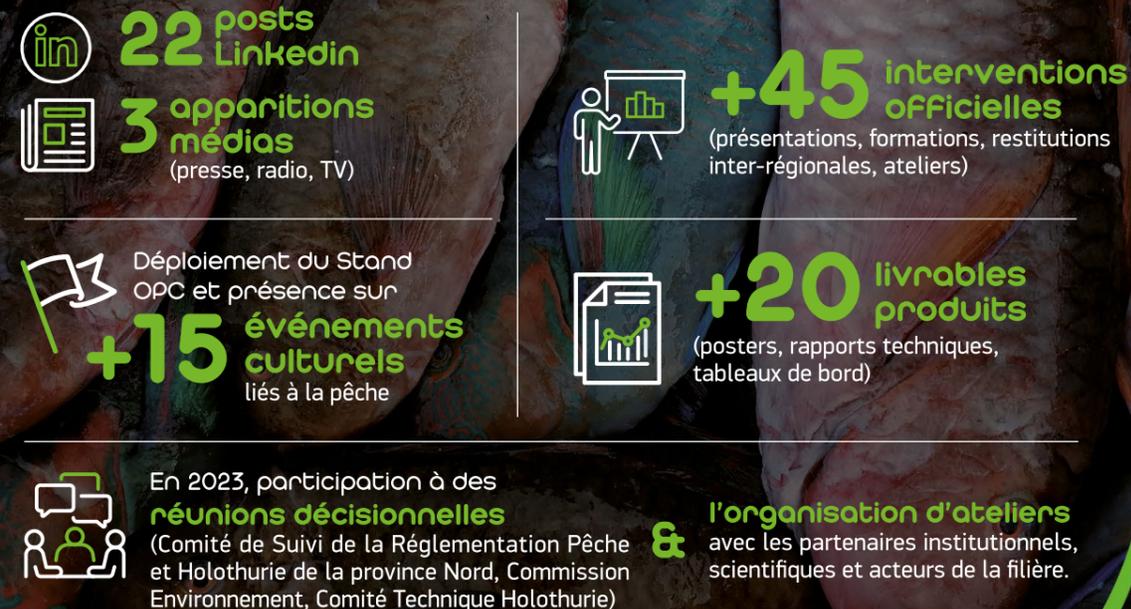
Perspectives

- En utilisant la trame d'entretien développée pour ce projet, il apparaît utile de systématiser la consolidation des données économiques déclarées par les pêcheurs professionnels, par exemple lors d'entretien durant le rendu des fiches de pêche ou dans les activités de suivi de terrain de l'OPC.
- Compléter cette vision affinée sur la pêche professionnelle par des analyses du même type sur la pêche non professionnelle (vivrière et plaisancière), dont on connaît, grâce aux enquêtes de consommation des ménages, le poids prépondérant sur les prélèvements de produit de la mer en Nouvelle-Calédonie.



© Luen Iopue

Objectif 3 : Informer et animer



© Luen Iopue

Le bien-fondé et les réalisations de l'OPC mises en lumière à l'échelle régionale lors de l'atelier de capitalisation du projet PROTEGE

La CPS organisait en Novembre 2023 l'atelier régional de capitalisation de la composante pêche du projet PROTEGE (ATERPÊCHE).

Les exposés concernant les actions conduites en Nouvelle-Calédonie ont mobilisé une grande diversité d'orateurs, tous partenaires actifs ou membres du COPII de l'OPC. Cette image de cohérence et de complémentarité est un reflet fidèle de la dynamique portée ces quatre dernières années.



© CPS

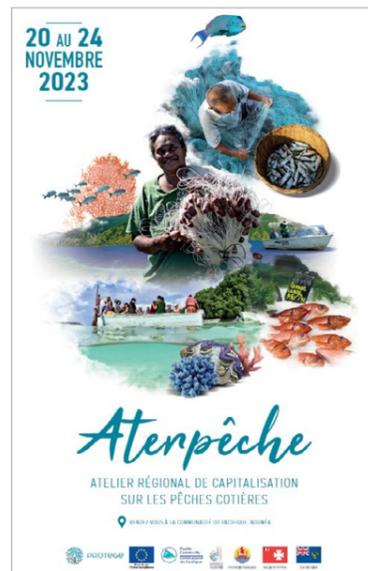


AterPêche : Atelier régional de capitalisation sur les pêches côtières

3 SESSIONS MARQUANTES QUI NOURRIRONT LES APPROCHES FUTURES DE L'OPC :

1 Les exemples concrets des modes de gestion mis en place dans les territoires du Nord de l'Australie pour différentes pêcheries côtières semblables aux nôtres : crabe de palétuvier, tazard, poissons de récifs à la ligne, pêche de plaisance. Tous s'appuient sur les mêmes principes simples : définir collectivement à l'avance les niveaux d'alerte et les mesures de gestion à déclencher selon l'évolution observée de la pêcherie. L'implication des pêcheurs est essentielle pour s'assurer d'une mise en application des règles et de la qualité des données déclarées. Même si, dans les territoires du Nord, le flux des données déclaratives est rapide et maîtrisé et que les organismes scientifiques conduisent des évaluations indépendantes de la pêche, le chef du service des pêches et de l'aquaculture de cet État a insisté sur le fait que la Nouvelle-Calédonie disposait d'une base de connaissances suffisante et d'une gouvernance adaptée pour appliquer ce type de gestion.

2 L'éclairage par la CPS et la DSA de Wallis et Futuna sur les apports de la communication stratégique pour la gestion des pêches côtières. Cette nouvelle approche invite à passer des modes de communications traditionnels, souvent unilatéraux et axés sur la transmission d'information à une communication plus interactive et orientée vers les relations. Elle implique une approche stratégique, axée sur les comportements ciblés pour les différentes audiences et la mise en place de messages et de supports clairs adaptés à chaque cas de figure, avec un effet d'entraînement et d'influence. La DSA a illustré la mise en application de cette approche auprès des pêcheurs de Wallis et l'impact notable sur l'évolution des perceptions et les changements de comportements. L'ensemble des PTOM a jugé important que les OPC renforcent à l'avenir leur capacité à mettre en place ces approches, notamment des plans de communication stratégique pour certains objectifs de gestion.



► Des perspectives prometteuses pour concrétiser la stratégie de mobilisation de financements complémentaires extérieurs

La pertinence des OPC n'est plus discutée au vu des résultats obtenus ces quatre dernières années et toutes les parties prenantes partagent le fait que son assise doit reposer sur un niveau minimal pérenne de financement public. Tous conviennent également qu'il sera néanmoins indispensable de recourir à des financements extérieurs complémentaires pour pouvoir mettre en œuvre les orientations les plus ambitieuses de son plan d'action.

L'atelier de capitalisation de la composante pêche de PROTEGE a mis en avant la similitude des enjeux en matière de gestion des pêches côtières entre les pays du pacifique et la convergence des approches et outils permettant d'y répondre. Il est donc apparu réaliste d'envisager des projets de coopération pour accéder à des fonds régionaux spécifiques.

Une piste de réflexion particulièrement mûrit lors de l'ATERPÊCHE serait la soumission aux appels à projets régionaux de l'initiative KIWA, d'un projet de réseau régional océaniques des OPC, visant à renforcer l'efficacité, les capacités et la communication inter-observatoires au service de la gestion des ressources et de l'adaptation des activités de pêche au changement climatique.

Ce réseau associerait les deux territoires précurseurs en matière d'OPC (NC et WF) ainsi que la Polynésie Française, la CPS et des pays tiers de la région qui se reconnaîtraient

dans cette démarche. Son ambition serait de partager des méthodes, outils, moyens et ressources au niveau régional, au service de l'animation et de la gestion au niveau local.

À un niveau plus local, un projet pour la mise en place d'outils numériques pour améliorer la collecte et le suivi des données de la pêche côtière (professionnelle et non-professionnelle) en Nouvelle-Calédonie a été soumis en Avril 2023 au Fond d'Intervention Maritime (FIM) du Secrétariat d'Etat à la Mer. Co-construit avec les professionnels (au travers de la CAP-NC et de la confédération de pêcheur professionnels de NC) et avec les services techniques des 3 provinces et le gouvernement, il vise à **développer des outils numériques pour les usagers de la mer** (pêcheurs pro et non pro) afin :

- > d'une part d'améliorer la précision et la couverture des données relatives aux prélèvements en proposant aux pêcheurs professionnels côtiers la possibilité d'adopter une fiche de pêche dématérialisée pour renseigner leur activité,
- > d'autre part informer les usagers sur les caractéristiques des espèces marines, les enjeux de durabilité de la ressource, l'importance des pratiques de pêches responsables, et leur partager des informations et des services (d'ordre réglementaire ou non) relatifs à leurs activités.



La mer, notre source de vie

3 Des échanges riches entre des pêcheurs professionnels et l'auteure principale du chapitre sur les petites îles du 6^{ème} rapport du GIEC concernant les impacts des changements climatiques sur nos territoires du Pacifique et l'anticipation des répercussions du changement climatique sur la conduite des activités de pêche et les actions des gestionnaires. Si les pêcheurs ne nient pas le changement climatique, ils témoignent combien il est difficile, dans ces métiers dont le rythme d'activité focalise les attentions sur les enjeux court terme et le prisme de la rentabilité économique, d'appréhender concrètement les impacts, à l'échelle de 50 ou 100 ans, que ces changements pourront avoir sur leur activité pour co-construire des trajectoires d'adaptation.





pushapull Photos : © Luen Jopue, Matthieu Juncker, Shutterstock



OBSERVATOIRE
DES PÊCHES CÔTIÈRES
NOUVELLE-CALÉDONIE

rapport d'activité 2023

La Technopole de Nouvelle-Calédonie | Immeuble Fonbonne – 2^e étage | 15 rue Charles de Verneilh, Quartier Latin
BP 2384 - 98846 Nouméa Cedex | Tel : +687 24 90 77 | adecal@adecal.nc | www.technopole.nc | www.protege.spc.int